



LE SYNDICAT DES AGENTS DE MAÎTRISE ET DES CADRES

Le projet d'une sixième entreprise le 1^{er} janvier 2024 au sein du Groupe Public Unifié – SNCF

CFE-CGC FERROVIAIRE vous informe d'un projet de transfert d'un certain nombre d'activités transverses des sociétés du GPU SNCF vers un GIE (Groupement d'Intérêt Economique), futur Centre de Services Partagés pour toutes les sociétés du groupe.

Pour rappel, au 1^{er} janvier 2015 le Groupe Publique Ferroviaire (GPF) était divisé en 3 EPIC puis le 1^{er} janvier 2020 devenu Groupe Publique Unifié (GPU) SNCF s'est de nouveau divisé en 5 S.A. ou S.A.S. notamment du fait de la loi « pour un nouveau pacte ferroviaire ».

Lors du CSE de SNCF Holding (appelée aussi S.A. SNCF) du mois de février 2023 a été présenté le projet de création d'un GIE au 1^{er} janvier 2024 soit une sixième entreprise au sein du Groupe Public Unifié - SNCF afin de mutualiser des prestations de services puis de les proposer aux 5 S.A. ou S.A.S. et à leurs filiales.

Ce GIE serait composé des services proposés actuellement par Optim'Services (l'APF, le médical, l'action sociale, le recrutement etc...), la production comptable (de SNCF Réseau et SNCF Gares & Connexions), la gestion des archives et documentation (le SARDO) et une partie de la gestion du Parc Auto (Gares & Connexions).

L'entreprise annonce le transfert possible de près de 3 177 salariés dont 96% issus de la SNCF Holding (notamment les agents d'Optim'Services et du SARDO), 2% de SNCF Réseau et enfin 2% de SNCF Gares & Connexions. La direction SNCF certifie que les salariés ne devraient subir aucune modification de leur contrat de travail.

CFE-CGC FERROVIAIRE s'interroge sur les enjeux et les réelles motivations de ce nouveau morcellement du groupe ferroviaire SNCF, annoncé quelques semaines après les élections professionnelles et impactant une nouvelle fois de nombreux salariés dont ceux des fonctions transverses de SNCF Holding.

CFE-CGC FERROVIAIRE dénonce les réformes successives qui, comme trop souvent, entraînent leurs lots de suppression de poste et de surcharge de travail surtout pour le personnel d'encadrement (agents de maîtrise et cadres).

Les élus **CFE-CGC FERROVIAIRE** de SNCF Holding ont voté la mise en place d'une expertise, quant aux élus **CFE-CGC FERROVIAIRE** de SNCF Réseau et de SNCF Gares & Connexions, ils resteront vigilants lors de la présentation du projet.

CFE-CGC FERROVIAIRE rappelle se tenir aux côtés de tous les cadres et agents de maîtrise qui pourraient être impactés par ce futur Centre de Services Partagés et restera vigilant sur l'accompagnement des salariés des collèges « maîtrise » et « cadre » qui devront à la fois porter cette évolution et la vivre en tant que salarié concerné par la création de ce GIE.

CFE-CGC FERROVIAIRE s'étonne enfin que la Direction de l'entreprise SNCF ne communique pas à l'ensemble des salariés la création de cette 6^{ème} entité.

REJOIGNEZ-NOUS

CFE-CGC FERROVIAIRE EST LE SEUL SYNDICAT REPRESENTANT SPECIFIQUEMENT
LES COLLEGES « MAITRISE » ET « CADRE »
NOUS DEFENDONS MIEUX CE QUE NOUS CONNAISSONS BIEN !

ADHEREZ A CFE-CGC FERROVIAIRE



0622683269



<https://www.cfecgc-ferroviaire.com>



cfecgc.fer.secretariat@gmail.com